



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Aujourd'hui, mardi quatorze décembre deux mille vingt et un à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousseyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

**Présents** : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - CAPEL Sylvie - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

**Absent(s) excusé(s)**: Néant

**Absent(s) représenté(s)** : BOUCHARA Michel (pouvoir à GALOPPIN Véronique).

**Absent(s)** : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 06.

<b>Présents : 18</b>	<b>Excusé(s) : 0</b>	<b>Absent(s) : 0</b>	<b>Procuration(s) : 1</b>
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

**Secrétaire de séance** : Ophélie ROUDERGUES

### ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Présentation de la situation financière de la commune par M. Montourcy de la Trésorerie ;
  2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2021 ;
  3. Périmètre de la commune nouvelle ;
  4. Fixation du loyer de l'appartement rénové de l'ancienne gendarmerie ;
  5. Tarif 2022 de l'eau potable Comiac et Lamativie ;
  6. Service de l'eau potable Comiac et Lamativie - fixation du coût des différents services à réaliser ;
  7. Tarif 2022 du camping de Comiac ;
  8. Demande de certificat d'urbanisme refusée à Lacam d'Ourcet ;
  9. Aide à l'acquisition d'un moyen de chauffage au bois ;
  10. Développement :
    - 10.1. Demandes de subvention au titre de la DETR ;
    - 10.2. Approbation de l'état d'assiette des coupes 2022 ;
  11. Ressources Humaines :
    - 11.1. Renouvellement des contrats d'assurance CNP du personnel pour l'année 2022 ;
    - 11.2. Tableau des effectifs ;
  12. Finances :
    - 12.1. Admissions en non-valeur ;
    - 12.2. Décisions modificatives ;
  13. Compte rendu du travail des commissions ;
  14. Questions diverses.

## ADDITIF

- Renouvellement de la convention de gestion avec le CDG pour l'aide et l'assistance des contrats d'assurance statutaires ;
- Renouvellement de l'adhésion au service internet du CDG.



### **1° PRÉSENTATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE PAR M. MONTOURCY DE LA TRÉSORERIE :**

Pas de délibération sur ce sujet.

### **2° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2021 :**

Approuvé à l'unanimité.

### **3° PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE NOUVELLE :**

Après une décision approuvée à l'unanimité pour procéder à un vote à bulletins secrets, le maintien du périmètre actuel de la commune nouvelle est adopté par 15 voix pour et 4 bulletins blancs.

### **4° FIXATION DU LOYER DE L'APPARTEMENT RENOVÉ DE L'ANCIENNE GENDARMERIE :**

Approuvée à l'unanimité pour 380 €/mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

### **5° TARIF 2022 DE L'EAU POTABLE DE COMIAC ET DE LAMATIVIE :**

Approuvés à l'unanimité ; reconduction des tarifs 2021 sauf pour le tarif de consommation de Lamativie, fixés comme suit :

	Comiac	Lamativie
Consommation <200 m3 /an	<b>0,70 €</b>	<b>0,84 €</b>
Consommation mairies Laval de Cère et Teyssieu	<b>0,70 €</b>	
Consommation >200 m3 /an	<b>0,50 €</b>	<b>0,65 €</b>

### **6° SERVICE DE L'EAU POTABLE DE COMIAC ET DE LAMATIVIE – FIXATION DU COÛT DES DIFFÉRENTS SERVICES À RÉALISER :**

Approuvée à l'unanimité pour la reconduction des services actuels. Ajout d'une prestation (déplacement de compteur existant) et conditions pour les demandes de dégrèvement.

### **7° TARIFS 2022 DU CAMPING DE COMIAC :**

Approuvés à l'unanimité ; Reconduction des tarifs 2021 (la saison sera engagée si les travaux d'aménagement ne sont pas commencés).

### **8° DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME REFUSÉE A LACAM D'OURCET :**

Une délibération motivée, approuvée à l'unanimité, a été prise pour demander la constructibilité de la parcelle concernée dans le bourg de Lacam d'Ourcet.

### **9° AIDE A L'ACQUISITION D'UN MOYEN DE CHAUFFAGE AU BOIS :**

Approuvée à l'unanimité pour une aide de 500 € pour un poêle à bois et 1000 € pour une chaudière. Des critères d'éligibilité et les conditions de versement seront précisés.

## **10° DÉVELOPPEMENT :**

### **10.1° : DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR :**

10.1.1° Approuvée à l'unanimité pour la réfection du préau de l'école de Sousceyrac.

10.1.2° Pour l'aménagement du camping de Comiac, la commission doit se réunir à nouveau pour examiner la proposition du bureau d'études.

### **10.2° : APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES 2022 (forêt communale) :**

Approuvée à l'unanimité.

## **11° RESSOURCES HUMAINES :**

### **11.1° RENOUELEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE CNP DU PERSONNEL POUR L'ANNÉE 2022 :**

Approuvé à l'unanimité ; Une légère baisse du taux pour les agents CNRACL.

### **11.2° TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Approuvé à l'unanimité pour les mouvements 2021 du personnel.

## **12° FINANCES :**

### **12.1° ADMISSIONS EN NON-VALEUR :**

Approuvées à l'unanimité pour la somme de 283,71 € sur le budget principal, 323,08 € sur le budget de l'eau et 166,77 € sur celui de l'assainissement collectif.

### **12.2° DÉCISIONS MODIFICATIVES :**

Approuvée à l'unanimité sur le budget principal, celui de l'eau et du lotissement.

Il s'agit, entre autres, de la somme de 75 000 € qui est nécessaire pour régler les travaux et honoraires supplémentaires pour la salle des fêtes de Sousceyrac et de 6 500 € pour les honoraires des vestiaires du stade.

Pour les travaux de déplacement de la conduite d'eau à la Salesse (Comiac) : 11 000 €.

## **Additif à l'ordre du jour :**

### **RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION AVEC LE CDG POUR L'AIDE ET L'ASSISTANCE DES CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRES :**

Approuvé à l'unanimité

### **RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU SERVICE INTERNET DU CDG.**

Approuvé à l'unanimité

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 15 décembre 2021

Le Maire

Francis LABORIE

